

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Joëlle Giroux

<https://www.cadre21.org/membres/04300d1bd6af2c556e2b82f5>

Date d'obtention : 2022-02-01 19:32:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Le but de l'intervention sexto est de préserver l'intégrité physique et psychologique de la victime et assurer la sécurité et le bien-être des jeunes. La trousse permet un encadrement et une uniformisation des interventions, une prise en charge rapide et la limitation de la propagation des images. Le délais de traitement est en moyenne 4 jours. L'utilisation de la trousse permet à tous d'intervenir dans son champs de compétence en respectant le rôles des différents partenaires (intervenants scolaire, policier, dpcp). La trousse comprend un aide mémoire afin de bien guider l'intervention. Elle permet de déterminer l'amorce (le contexte des événements), la nature des gestes, les intentions derrière le partage ainsi que l'étendue du partage et de la propagation des images ou vidéos. Elle guide l'intervenant scolaire dans son intervention auprès des personnes impliqués et des parents.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me permettre d'intervenir tout en respectant le rôle des différents partenaires. Elle va me permettre de faire une prise en charge rapide de la situation tout en limitant la diffusion des images et/ou vidéos. En intervenant avec la trousse sexto, mon sentiment de sécurité dans mes intervention est augmenté et je vais me sentir davantage compétente à intervenir. La trousse va me permettre de dresser plus rapidement un portrait juste de la situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Dans le cadre d'une intervention sexto, je ne vais jamais consulter le contenu d'un appareil électronique d'un élève. Il est donc important de bien remplir la grille d'intervention avec chacun des élèves impliqués afin de déterminer la nature de la situation sans porter préjudice ou compromettre l'intégrité physique et psychologique des jeunes concernés. Cette manière d'intervenir permet de préserver le lien de confiance et préserver l'intégrité des élèves impliqués. De plus, il est important de porter attention afin de déterminer si il s'agit d'un acte malveillant et de vérifier si c'est une récidive. En effet, dans cette situation, je dois confisquer l'appareil sans poser de question à la personne et communiquer rapidement avec le service de police.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

